

## FICHE TECHNIQUE 7100-201

# PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX® PC) Panneau protecteur de membrane

### DESCRIPTION

Le panneau de protection de membrane d'étanchéité PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) est un panneau semi-flexible composé d'un noyau d'asphalte renforcé de matières minérales entre deux épaisseurs de fibre de verre saturée d'asphalte. Ce produit est disponible en deux épaisseurs nominales: 3,2 mm (1/8 po) et 6,4 mm (1/4 po).

### UTILISATION

PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) est employé pour protéger les membranes imperméabilisantes contre les dommages causés par le remblayage ou la circulation. Les applications typiques incluent les tabliers de centre d'achat, les terrasses de toit, les promenades, les passages pour piétons, les tunnels, les dessus de ponts routiers, les toitures des stationnements étagés, les boîtes à fleurs et les murs de fondation.

### CARACTÉRISTIQUES

- Absorbe les chocs lors de la mise en place du béton ou de l'asphalte et la circulation normale sur les dalles imperméabilisées du chantier.
- Protège les membranes contre la perforation des agrégats coupants durant le remblayage des murs de fondation.
- Totalement compatible avec les membranes imperméables appliquées à chaud et les membranes hydrofuges appliquées à froid, les membranes de polysulfures liquides ainsi que les produits en feuilles à base d'EPDM, de butyle, de caoutchouc néoprène, etc.

### EMBALLAGE

Type	Épaisseur nominale	Dimension de la feuille	Poids/m <sup>2</sup> (100 pi <sup>2</sup> )
N° 70	3,2 mm	914 mm x 1,5 m	54,2 kg (118,5 lb)
N° 70	3,2 mm	1219 mm x 1,5 m	54,2 kg (118,5 lb)
N° 150	6,4 mm	914 mm x 1,5 m	107,5 kg (237 lb)
N° 150	6,4 mm	1219 mm x 1,5 m	107,5 kg (237 lb)
N° 310	12,7 mm	914 mm x 1,5 m	31,8 kg (70 lb)

Dimensions et épaisseurs sur mesure [4,8 mm (3/16"); 9,5 mm (3/8"); 12,7 mm (1/2")] disponibles sur demande.

### SPÉCIFICATIONS

- Type 70 approuvé par le Ministère des transports du Québec.

### DONNÉES TECHNIQUES

Charge requise pour comprimer le type 150 à 50% de son épaisseur d'origine : 19,3 MPa (2800 lb/po<sup>2</sup>).

### EXIGENCES POUR PANNEAUX DE PROTECTION

	Type 70	Type 150
Résistance à la perforation	Minimum 312 N (70 lb)	Minimum 365 N (82 lb)
Épaisseur	2,4 à 3,9 mm (0,095 à 0,155 po) (nominal)	5,6 à 7,1 mm (0,220 à 0,280 po) (nominal)
Absorption d'eau	Maximum 5%	Maximum 5%

### APPLICATION

Installer PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) de façon à former une couche protectrice continue par-dessus la membrane imperméabilisante. Les feuilles peuvent être découpées facilement avec un couteau de couvreur afin de les ajuster autour des saillies.

**Surfaces horizontales...** Utiliser le type 70 pour les installations de service léger.

Utiliser le type 150 pour les endroits paysagés et sous les agrégats grossiers. Étendre PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) sur la membrane conformément aux instructions du fabricant de la membrane. Le type 70 peut être placé avec les bords se chevauchant de 12,7 à 25,4 mm (1/2 à 1 po) à la fois longitudinalement et transversalement. Installer le type 150 avec les bords aboutés en décalant les joints longitudinaux de 152 mm (6 po) au minimum.

Le pourtour des feuilles adjacentes à une surface verticale doit être placé dans les 6,4 mm (1/4 po) de la surface verticale. Découper les feuilles pour ajuster, si nécessaire. On peut aussi abouter les bords de feuilles et recouvrir les joints d'un ruban de fibre de verre de 152 mm (6 po) de large inséré dans de l'asphalte chaud.

Page suivante ...

**W. R. MEADOWS OF CANADA**  
70 Hannant Court, Milton, ON L9T 5C1  
21 Steambank Ave., Sherwood Park, AB T8H 1N1  
(800) 342-5976  
Ventes Montréal: (514) 865-2406

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX  
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /  
Sherwood Park, AB  
[www.wrmeadows.com](http://www.wrmeadows.com)  
[info@wrmeadows.com](mailto:info@wrmeadows.com)

**Surfaces verticales...** Utiliser le type 70 lorsque le remblayage ne comprend pas de matériaux grossiers. Utiliser le type 150 lorsque le remblayage contient du gros gravier ou des pierres. Installer PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) aussitôt que la mise en place est permise par le fabricant de la membrane.

Placer les feuilles de PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) contre le mur en plaçant la partie la plus longue horizontalement. Abouter les feuilles et les maintenir en place pendant le remblayage en couches de 609 à 762 mm (24 à 30 po). Continuer de la même manière en montant tout en décalant les joints verticaux de VIBRAFLEX. Remblayer et compacter chacune des couches.

Une méthode alternative consiste à faire adhérer PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) sur la membrane avant de remblayer. Consulter le fabricant de la membrane pour un adhésif compatible. Envisager l'utilisation de la bande DETAIL STRIP de W. R. MEADOWS.

### PRÉCAUTIONS

Si PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) doit être collé à une membrane imperméable, obtenir la recommandation du fabricant de la membrane au sujet de l'adhésif à utiliser.

Étant donné que PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) est un pare-vapeur efficace, ne pas le placer sur des membranes humides ou des adhésifs dont les solvants doivent s'évaporer.

Ce produit ne doit pas être utilisé dans les applications où le contact avec un système imperméabilisant à base de goudron de houille est possible.

Si PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) doit être cloué sur une surface verticale, obtenir l'approbation du fabricant de la membrane et des recommandations sur les méthodes de scellement des perforations.

Si du ruban pour jointoiment est inséré dans de l'asphalte chaud, consulter le fabricant de la membrane sur la compatibilité, etc.

N'utiliser que des équipements de construction munis de pneus de caoutchouc.

Il est conseillé de recouvrir PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) dans les 48 heures suivant l'installation. L'exposition de tout le système d'étanchéité aux différents risques du chantier devrait être limitée à la période la plus courte possible.

Si PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) est laissé exposé aux éléments durant une longue période, sa surface s'oxydera légèrement et deviendra grisâtre. Cette décoloration n'affectera en rien les performances de VIBRAFLEX comme panneau protecteur. Toutefois, il devrait être recouvert dès que possible.

Enduire complètement PROTECTION COURSE (VIBRAFLEX PC) d'asphalte pour toiture chaque fois qu'il est totalement ou partiellement exposé aux éléments de façon permanente comme sous des pavés de béton ou une zone de drainage en gravier.

### NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION

07 10 00 : Imperméabilisation et hydrofugation

### INFORMATION LEED

Peut contribuer à l'obtention de crédits LEED :

- MRc9: Gestion des déchets de construction et de démolition

Pour la fiche technique la plus récente, des informations LEED supplémentaires et la fiche de données de sécurité, visiter : [www.wrmeadows.com](http://www.wrmeadows.com)

2020-03-11



SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

**Garantie:** W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.